



**Hôpital ophtalmique  
Jules-Gonin**

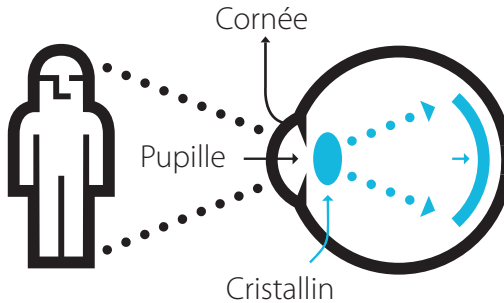
Service universitaire d'ophtalmologie  
Fondation Asile des aveugles



**Don  
de cornée**

## Qu'est-ce que la cornée ?

La cornée est une mince couche transparente en avant de la couleur de l'œil. À la suite d'un accident, d'une maladie ou d'une infection, elle peut devenir opaque, allant jusqu'à la perte complète de la vision. Lorsque la cornée s'opacifie, elle doit être remplacée en totalité ou de manière sélective.



## Pourquoi donner ma cornée ?

La cornée ne se régénère pas, son opacité peut entraîner la cécité à tout âge. Ainsi, le seul moyen de recouvrer la vue est la greffe. Actuellement, les dons sont insuffisants par rapport aux besoins.

## Rendre la vue : une opération simple et rapide

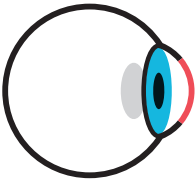
La greffe de cornée peut concerner des personnes de tout âge, malvoyantes ou aveugles suite à un accident, une maladie ou une infection.

La première greffe de cornée a été réalisée en 1905. C'est la première transplantation réussie sur un être humain, tous organes ou tissus confondus, avec l'un des meilleurs taux de réussite. La cornée est une zone immuno-protégée, les rejets sont donc très rares.

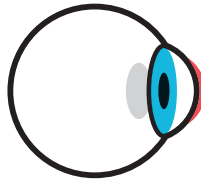
# Les techniques de greffes

Deux types de greffe sont possibles :

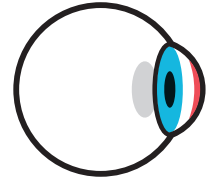
- les greffes transfixiantes où l'on remplace la cornée malade sur toute son épaisseur
- les greffes lamellaires (antérieure ou DMEK) où l'on remplace une couche ou une lamelle de cornée d'épaisseur variable



*Fig. 1.*  
La cornée est remplacée dans sa totalité (greffe de cornée transfixiante).



*Fig. 2.*  
La cornée est remplacée partiellement (greffe de cornée lamellaire antérieure).



*Fig. 3.*  
Seule une couche de la cornée, l'endothélium, est remplacée (greffe endothéliale « pure » ou DMEK).

## Est-ce que je peux donner ma cornée ?

Il y a peu de contre-indications. Si vous avez entre 16 et 87 ans, vous êtes un donneur potentiel, même si vous êtes myope ou si vous avez subi une opération de la cataracte ! Pensez à avertir votre famille si vous avez subi une opération de l'œil (incluant la chirurgie réfractive). Ne vous auto-éliminez pas !

## «Je veux tout donner, sauf mon œil !»

Seule la cornée est prélevée, ni la couleur de vos yeux, ni votre regard ne se retrouvera sur quelqu'un d'autre. C'est la transparence de votre vision que vous offrez en donnant votre cornée. Le prélèvement consiste en une intervention superficielle sur la surface de l'œil : le visage du donneur reste intact.

# Le saviez-vous ?

C'est de la responsabilité de chacun de réfléchir au don d'organes et d'en parler avec ses proches.

Pensez-y et obtenez votre carte de donneur !

Inscrivez-vous sur le registre national du don d'organes et de tissus sur [www.registre-don-organes.ch](http://www.registre-don-organes.ch) ou commandez votre carte de donneur sur [www.swisstransplant.org](http://www.swisstransplant.org).

Pour nous soutenir :  
Fondation Asile des aveugles  
CCP 10-2707-0  
IBAN : CH14 0900 0000 1000 2707 0



**Hôpital ophtalmique  
Jules-Gonin**

Service universitaire d'ophtalmologie  
Fondation Asile des aveugles